

Woluwe - St Pierre, 5 août 1912

Monsieur le Professeur G. Peano,

Veuillez trouver ci-joints divers documents que M. Moore me charge de vous transmettre. —

Je regrette de constater, par vos dernières cartes, que vous voulez encore traîner en longueur le misérable différend pécuniaire qui nous divise.

Dans la lettre que vous adressiez à Messieurs les arbitres vous concluez comme suit: "Me es disposito ad omni solutione que non implica de mitte pecunia ab Academia ad Meynans." "

En présence de cette déclaration j'ai fait la proposition suivante: "La somme que l'Académie me doit sera inscrite à mon crédit dans les livres de l'Académie; ce crédit servira à acquitter les paiements que je pourrai devoir faire à l'Académie, à l'avenir, pour cotisations, insertions d'articles, etc." "

Vous répondez à ma proposition si conciliante par une acceptation qui équivaut à un refus. En effet, vous exigez que le crédit en question soit épuisé par moi avant la fin de cette année. Ceci revient à dire que je dois faire à l'Académie un cadeau immédiat de plus de 200 francs.

Il m'est impossible d'accepter cette solution. Pour la justifier vous dites que, cessant d'être directeur de l'Académie après cette année, vous ne voulez pas laisser des dettes à la direction nouvelle.

Votre intention est louable. Mais je vous prie de ne pas la réaliser à mes dépens. Si vous voulez ne pas laisser de dettes, il faut les payer. Mais ne m'obligez pas, moi, à les payer en votre lieu et place, comme vous le proposez.

Lorsqu'une société a des dettes, celles-ci ne sont pas éteintes par la nomination d'un nouveau directeur. Si une telle conception était admise, les sociétés commerciales n'auraient qu'à nommer un nouveau directeur, chaque fois qu'elles voudraient se débarrasser d'un créancier.

Pour terminer, je vous supplie de mettre fin à ce conflit, indigne de l'Académie, en acceptant la proposition transactionnelle que je vous ai offerte. Mais je dois déclarer que je ne puis accepter aucune modification de cette proposition. J'ai écrit dans ce sens à M. Michaux, qui, j'en ai l'espoir, ne permettra pas qu'on donne à ma proposition l'interprétation annihilante que vous proferez.

J'ai l'honneur de vous saluer.

J. Métraux

à Woluwe - St-Pierre,
Bruxelles.

P.S. Votre rectification concernant le compte est juste. Le prix de l'abonnement est bien de 2 fr. 50 par an.